

Une année 2021 exceptionnelle : des résultats financiers soulignant le succès d'une valorisation par des professionnels qui s'inscrit dans la durée

Inserm Transfert présente ses résultats 2021 avec près de 118 M€ de revenus générés pour l'Inserm et ses partenaires de mixité

Paris, le 12 juillet 2022 – Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, spécialisée dans le transfert de technologies en sciences de la vie, annonce aujourd'hui ses résultats pour l'année 2021.

Ces résultats sont le fruit de sa stratégie de valorisation sur le long terme menée par les équipes d'Inserm Transfert et qui s'appuient sur la qualité de l'innovation et de la recherche issue des laboratoires.

Une année notable en termes de revenus générés

En premier lieu, les revenus financiers pour l'Inserm et ses partenaires générés par les activités d'Inserm Transfert auprès des industriels ont excédé 104 M€ dont 73% de revenus de licence qui sont au bénéfice des inventeurs, des établissements copropriétaires et de l'ensemble des acteurs académiques concernés.

En termes de contributions financières pour l'ensemble des activités d'Inserm Transfert, 2021 est la meilleure année pour l'Inserm depuis la création d'Inserm Transfert avec près de 118M€.

Trois rachats significatifs de start-up issues des laboratoires de l'Inserm témoignant du dynamisme de la valorisation de la recherche

En matière de création d'entreprises et au-delà du rachat de **MYR Pharmaceutical** par Gilead, il est à souligner que moins de 2 ans après sa création, la startup **Corlieve Therapeutics**, cocréée par les chercheurs Valérie Crepel et Christophe Mulle, Inserm Transfert, la SATT AST et l'investisseur Kurma, s'est fait racheter par uniQure (licorne cotée au NASDAQ et acteur historique européen en thérapie génique) pour 250 M€.

D'autre part, l'année a été marquée également par le rachat de la PME **HaliDx**, spinoff de l'Inserm créée en 2014, comptant 250 salariés, par Veracyte, société américaine du diagnostic cotée au NASDAQ, pour 260 M€.

Brevets : l'Inserm, toujours dans le top 3 des déposants en Europe dans la catégorie pharmaceutique

L'Inserm et sa filiale Inserm Transfert ont maintenu leurs belles performances en 2021 en termes de dépôt de brevets comme en témoigne le classement de l'Office Européen des Brevet (OEB). Ce classement confirme que l'Inserm reste dans le top 3 des déposants en Europe dans la catégorie pharmaceutique et 2^{ème} déposant dans la catégorie biotechnologie.

340 M€ de fonds levés par les spin-off de l'Inserm

Les spin-off de l'Inserm ont réussi à accumuler plus de 340 M€ de levées de fonds sur la seule année 2021, témoignant de la qualité des innovations de la recherche issue de l'Inserm et des efforts globaux et à long terme d'Inserm Transfert pour soutenir des start-up solides.

Les succès du montage et du pilotage des projets collaboratifs européens

Le département Financement de la Recherche Collaborative (FRC) accompagne les chercheuses et les chercheurs dans leur recherche de financement européen, dans le montage de leurs projets collaboratifs en réponse aux appels à projets et dans la gestion opérationnelle du projet jusqu'à la dissémination et la valorisation des résultats.

Cette année 2021 a été marquée par le début du programme Horizon Europe de la Commission Européenne (2021-2027).

En 2021, plus de 244 M€ ont été générés pour les projets nationaux et européens de recherche collaborative. Au total, ce sont 7 nouveaux projets d'envergure qui ont été gagnés en 2021 avec un taux de succès significatif à hauteur de 23%.

L'accompagnement à l'entrepreneuriat

Inserm Transfert soutient la valorisation de la recherche à toutes les étapes de son développement, depuis la preuve de concept, en passant par les partenariats R&D, la licence, la création et le développement d'entreprise, jusqu'aux premières levées de fonds et un éventuel rachat.

Inserm Transfert a créé en 2017 le Parcours Pré-Entrepreneurial (PPE) pour accompagner les chercheuses et les chercheurs afin d'en faire des « Fondatrices et Fondateurs Eclairés ».

Les équipes d'Inserm Transfert offrent une aide concrète aux entrepreneuses et entrepreneurs dans leur projet d'entreprise.

- 16 nouveaux projets de création d'entreprise ont intégré le Parcours Pré-entrepreneurial (PPE)
- 12 start-up ont été créées sur des actifs Inserm bénéficiant d'un accord de licence avec Inserm Transfert
- + de 340 M€ de fonds levés par les start-up issues des unités de recherche de l'Inserm

Au total l'accompagnement par Inserm Transfert de l'entrepreneuriat c'est :

- + de 95 projets accompagnés dans le PPE depuis 2017
- + de 140 entreprises créées depuis 2010
- +1,6 Mrd € levés par les start-ups issues des unités de recherche l'Inserm depuis 2010

« Inserm Transfert, le succès d'une valorisation basée sur des fondations solides »

« Pour Inserm Transfert, l'année 2021 a été une année exceptionnelle en termes de revenus générés. Ces revenus, qui bénéficient à la recherche de l'Inserm, sont issus des différentes activités d'Inserm Transfert. Le rachat de MYR Pharmaceuticals, de Corlieve Therapeutics et de HaliuDx sont ainsi de très beaux exemples de valorisation. » se félicite Pascale Augé, Présidente du directoire d'Inserm Transfert qui ajoute ; *« ces succès sont le fruit d'un travail quotidien commencé depuis longtemps. En effet nous sommes persuadés que seule une valorisation basée sur des fondations solides et sur le long terme est payante. »*

Gros plan sur quelques valorisations réussies : MYR Pharmaceuticals, Corlieve Therapeutics et HalioDx

Le rachat de la société **MYR Pharmaceuticals** par Gilead a été confirmé le 4 mars 2021, pour près de **1,2 Mrd€**.

La technologie de MYR Pharmaceuticals repose sur les travaux de 2 chercheurs issus de l'Inserm et de l'Université d'Heidelberg, dont le premier dépôt de brevet européen date de 2001.

Le Bulevirtide/Hepcludex® (AMM conditionnel en 2020) de la société allemande MYR Pharmaceuticals est un médicament antiviral utilisé pour le traitement de l'infection chronique (de longue durée) par le virus de l'hépatite delta (VDH) qui est une maladie du foie pouvant prendre une forme aiguë et une forme chronique.

2 ans après sa création, la startup **Corlieve Therapeutics**, cocrée par les chercheurs Valérie Crepel, de l'Institut de Neurobiologie de la Méditerranée (U1249 - INMED) et Christophe Mulle (CNRS Bordeaux), Inserm Transfert, la SATT AST et l'investisseur Kurma, a été acquise par uniQure (licorne cotée au NASDAQ et acteur historique européen en thérapie génique) pour **250 M€**.

Il s'agit d'une « valorisation éclair » : la société a en effet été créée en novembre 2019 sur la base de brevets déposés par Inserm transfert. La technologie innovante de thérapie génique pour le traitement de l'épilepsie du lobe temporal, forme la plus répandue chez l'adulte repose sur les recherches de l'Inserm et de ses partenaires. Le projet a fait l'objet d'un soutien du fonds d'investissement Kurma Partners, de la SATT AST, de l'IdEx de l'Université de Bordeaux et d'Inserm Transfert. La 1ère levée de fonds a lieu en février 2020 et en juin 2021 la société est rachetée par uniQure.

L'année a été également marquée par le rachat pour **260 M€** de la PME **HalioDx**, spinoff de l'Inserm créée en 2014, par Veracyte, société américaine du diagnostic cotée au NASDAQ.

HalioDx, créée en 2014, sur les travaux de Jérôme Galon, Directeur de Recherche à l'Inserm (U1138) exploite un test pour améliorer le diagnostic d'un grand nombre de cancers grâce à un outil de stratification des patients : l'Immunoscore® (plus d'une cinquantaine de brevets déposés).

Jérôme Galon a d'ailleurs reçu le Prix de l'inventeur européen en 2019 remis par l'Office Européen des Brevets. L'Immunoscore® est désormais recommandé depuis 2020 au niveau international pour affiner le pronostic des cancers du côlon. Cette invention a révolutionné la pratique diagnostic (médecine personnalisée selon le profil immunologique).

A propos d'Inserm Transfert

Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm et de ses partenaires académiques en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales.

Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous délégation de service public l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise.

Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique, des données/bases de données de santé et de cohortes.

Dès 2009, Inserm Transfert et l'Inserm se sont dotés d'une capacité d'investissement pour financer la preuve de concept. Dès 2005 a été créé un fonds d'amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative. Depuis 2017, un parcours pré-entrepreneurial accompagne les scientifiques fondateurs dans leur projet de création d'entreprise. www.inserm-transfert.fr

Contacts presse :

Agence Acorelis (Inserm Transfert) – Gilles Petitot – 06 20 27 65 94 – gilles.petitot@acorelis.com

Inserm Transfert - Ingrid Hargot – 01 55 03 01 44 - communication@inserm-transfert.fr